

NOTE-EXPRESS

NON PROTÉGÉ ⁽¹⁾**~~DIFFUSION RESTREINTE~~ ⁽¹⁾****~~CONFIDENTIEL DÉFENSE~~ ⁽¹⁾**

ORIGINE :

CERCLE MIXTE DE GENDARMERIE MOBILE DE DRANCY

DESTINATAIRES :
(pour action)

- Escadron de gendarmerie mobile 27/1 Drancy
- Escadron de gendarmerie mobile 28/1 Drancy
- Escadron de gendarmerie mobile 29/1 Drancy
- Chef de la section technique de l'ESA (STSSDN)

(A titre de compte-rendu)

- Escadron d'appui et de sécurité de Maisons-Alfort
- Général de brigade Jean-François VOILLOT, commandant le groupement II/1 de gendarmerie mobile à MAISONS-ALFORT

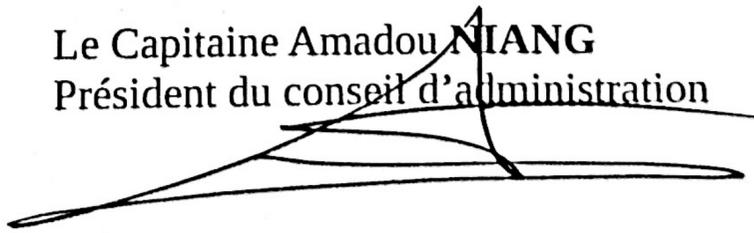
N° 44/2 * 30 juillet 2025

GEND/RGIF/GGMII-I/CM DRANCY**O B J E T** : Gestion des chambres hôtellerie et de salle de restauration à compter du 1er septembre 2025**R É F É R E N C E** : Circulaire 18300 GEND/DSF/SDAF/BADM du 30 décembre 2019**PRIMO** : À compter du 1er septembre 2025, les réservations de chambres et la location de la salle de restauration du cercle mixte de Drancy seront strictement limitées :

- aux ayants droit conformément à la circulaire citée en référence (militaires, personnels civils du ministère de l'Intérieur ou des Armées, réservistes, retraités et familles autorisées) ;
- aux organismes en convention avec le cercle mixte.

SECUNDO : Seules les personnes citées en primo pourront accéder aux réservations à compter de cette date.**TERTIO** : Cette mesure vise à garantir l'usage prioritaire des installations au profit du personnel autorisé, conformément aux textes en vigueur et de garantir le niveau de sécurité attendu pour une enceinte militaire .

Le Capitaine Amadou **NIANG**
Président du conseil d'administration



(1) Rayer la mention inutile